

Christophe ASSENS (2016), *Réseaux sociaux, tous ego ?*

Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur

Anamaria Ionita et Monica Vlad



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communication/7424>

ISBN : 978-2-921383-83-7

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Référence électronique

Anamaria Ionita et Monica Vlad, « Christophe ASSENS (2016), *Réseaux sociaux, tous ego ?* », *Communication* [En ligne], vol. 35/1 | 2018, mis en ligne le 26 février 2018, consulté le 02 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/communication/7424>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Christophe ASSENS (2016), *Réseaux sociaux, tous ego ?*

Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur

Anamaria Ionita et Monica Vlad

RÉFÉRENCE

Christophe ASSENS (2016), *Réseaux sociaux, tous ego ?*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur

- 1 L'ouvrage de Christophe Assens propose une réflexion sur un sujet actuel très complexe et multiparamétrique : les réseaux sociaux et leur présence auprès des institutions de l'État, du marché, de l'école. Précédé d'une préface de l'amiral Pierre Lacoste, le livre est divisé en trois grands chapitres : « Les réseaux numériques », « Les réseaux corporatistes » et « Les réseaux économiques ».
- 2 Dans l'introduction, l'auteur fait une brève histoire de l'apparition du réseau social et le définit comme « un moyen de réunir les personnes qui partagent la même vision du monde » (p. 20). La dépendance accrue aux réseaux sociaux est motivée par l'évolution géopolitique et technologique des dernières années. Afin de mieux comprendre le mode de fonctionnement des réseaux sociaux, l'auteur propose des exemples tirés de tous les domaines. Il annonce une « transformation profonde » (p. 14) de la société contemporaine où les réseaux sociaux, qui font partie de notre vie quotidienne, tendent à remplacer partiellement les institutions traditionnelles dans divers domaines de la vie : politique, social et économique. La question qui se pose, et qui va guider l'argumentation dans son ensemble, est de savoir si les réseaux permettent réellement de retrouver « la dimension bienveillante du vivre ensemble garantie par les institutions, ou si le maillage librement consenti des individus encourage l'égoïsme collectif » (p. 15). Loin de représenter une boutade, ce point de départ permet à l'auteur de convoquer des champs d'expertise différents, des exemples complémentaires, afin de fournir son point de vue (nécessairement nuancé) sur cette problématique.

- 3 Le chapitre 1, divisé en cinq parties, est consacré aux réseaux numériques. L'auteur expose les avantages et les limites des médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Viadeo) au moyen de différentes comparaisons entre ceux-ci. La plateforme de mise en relation Facebook est un « phénomène de mode planétaire, pour lequel communiquer c'est exister » (p. 35) par rapport à la plateforme professionnelle LinkedIn qui est une « vitrine de communication [...] pour mettre en évidence le CV en ligne » et qui « ressemble plus à une plateforme technique de communication qu'à un réseau au sens social du terme » (p. 37-38). Utilisées pour la communication à distance, ces plateformes communautaires ne cachent pas moins des paradoxes. Même si les réseaux sociaux semblent transformer le monde actuel dans un monde du partage et de la communication, la société contemporaine est caractérisée par l'individualisme, par les pratiques narcissiques (*selfies* ou *snaphchats*), par une tendance à l'égoïsme, par le « besoin accru de reconnaissance sociale » (p. 51), mais également par l'angoisse de la solitude et de la perte ou de la descente sociale, car les réseaux sociaux qui réduisent la distance dans la communication « créent de nouvelles distances sociales » (*ibid.*).
- 4 Dans le chapitre 2, l'auteur aborde la nécessité de travailler en réseau, les réseaux sociaux en politique, le poids du réseau des écoles, le rôle du réseau public dans l'intérêt général ainsi que différentes notions telles que le bien public, la démocratie électronique, la bureaucratie, le népotisme, le corporatisme et la mondialisation ou le fédéralisme. Assens souligne la force des réseaux sociaux en politique lorsqu'il s'agit par exemple de campagnes d'élections présidentielles dans lesquelles les plateformes communautaires comme Facebook ou Twitter jouent un rôle important, car celles-ci déclenchent une réaction en chaîne dans l'opinion publique et « représentent un baromètre en temps réel de l'opinion publique » (p. 67). L'auteur considère que la démocratie directe sur Internet détermine, en politique, une « défiance envers les institutions républicaines » et une réorientation des citoyens vers les réseaux sociaux qui « semblent en apparence moins corrompus et plus ouverts au débat démocratique en raison de la transparence et de la collégialité » (p. 71). Cela dit, aussi bien en politique que dans le domaine de l'éducation, les réseaux sociaux favorisent la disparition progressive des voix intermédiaires garantes de la déontologie, de l'expertise ou du savoir, au profit de voix qui masquent leur ignorance dans l'anonymat des pseudonymes. Ce qui mène non plus à un ajout de transparence, mais à la diffusion de points de vue non représentatifs, avec le risque d'imposer « la vision improductive des mal informés dans l'inconscient collectif » (p. 70).
- 5 Le chapitre 3 s'intéresse au rôle des réseaux (formels ou informels) dans le secteur économique et propose des exemples concrets et contrastés. Après avoir exposé les avantages de l'organisation en réseau, Assens note la nécessité pour le secteur public de collaborer avec le secteur privé en vue de répondre aux intérêts généraux. De la même façon, il souligne la nécessité pour une entreprise de travailler en réseau pour survivre. Grâce à la mise en réseau, il est possible de mettre en contact direct le consommateur et le producteur, en éliminant tous les intermédiaires non nécessaires, ce qui augmente le pouvoir de négociation et détermine une baisse des prix.
- 6 Selon l'auteur, les conditions nécessaires pour former un réseau sont le partage (de ressources et de compétences) entre les individus et la confiance qui doit être instaurée à l'intérieur d'une entreprise. L'auteur considère que « l'économie tend à se développer sur le partage plutôt que sur la propriété exclusive » (p. 163). Le terme employé par Assens pour désigner l'économie fondée sur la collaboration entre les producteurs et les consommateurs de services est « économie collaborative » (exemples : le covoiturage, la

colocation, l'échange de maisons). Devant la multiplication des réseaux sociaux, l'auteur avance, de manière encore une fois paradoxale, l'hypothèse d'une société de consommation devenue moins « matérialiste » et plus tournée vers l'accumulation de services qui permet à tout un chacun d'afficher non plus un patrimoine matériel, mais un patrimoine relationnel. Ce qui ne change en rien la volonté de satisfaire l'estime de soi et d'aller vers un monde plus « egolitaire » qu'égalitaire...

- 7 Dans la conclusion, l'auteur fait le point sur les avantages et les limites des réseaux : du point de vue social, les réseaux « rapprochent les individus pour renforcer la dimension collaborative », tandis que du point de vue technologique, les réseaux « transforment les rapports humains, en maintenant les individus à l'écart les uns des autres avec le risque de recréer de nouvelles barrières sociales » (p. 195). Cela dit, il qualifie les réseaux sociaux d'« incontournables ».
- 8 Rédigé de manière volontairement provocatrice, parsemé de nombreuses phrases exclamatives qui traduisent les partis pris et les différents paradoxes avancés par l'auteur, le livre présente une réflexion nécessaire sur le monde contemporain dans lequel la clé de la fraternité, que détiendraient les réseaux sociaux, est plutôt un « leurre technologique » qu'une transformation profonde des manières de penser.

AUTEURS

ANAMARIA IONITA

Anamaria Ionita est doctorante en philologie romane à l'École doctorale de sciences humaines de l'Université Ovidius de Constanta, Roumanie. Courriel : anamaria.ionita@yahoo.com

MONICA VLAD

Monica Vlad est maîtresse de conférences HDR au Département de langues modernes de la Faculté des lettres de l'Université Ovidius de Constanta, Roumanie. Courriel : monicavlad@yahoo.fr